

2S-3C

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 200 €

Immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 953497013

Siège social : 1400 RUE de la Castelle, 34070 Montpellier

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 01/06/2026, l'associé unique et Président, SEKIC Ljubisa, a pris les décisions suivantes :

- le changement d'objet social de la société
- le changement de l'activité principale de la société

Résolution 1 - Modification de l'objet social et de l'activité principale

L'associé unique décide de modifier l'objet social et les activités exercées dans l'établissement principal de la société.

Ceux ci seront à présent :

audit conseil conception maitrise d'ouvrage et formation ; La vente, l'achat, l'importation, l'exportation, la commercialisation, la distribution, en boutique, en ligne ou par tout autre moyen, de produits de décoration, d'objets d'art, d'oeuvres artistiques, d'articles artisanaux, de mobilier décoratif, d'accessoires de maison, ;

L'article " -OBJET SOCIAL" des statuts est mis à jour.

Résolution 2 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Montpellier, le 01/06/2026



Signature de l'associé unique :